



www.justice.gouv.fr

@justice_gouv

Paris, le 13 juillet 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE DU GARDE DES SCEAUX

Olivier LEURENT, nommé directeur de l'Ecole nationale de la Magistrature

A l'issue d'une méthode de sélection aussi nouvelle que transparente, Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice, a décidé de nommer Olivier LEURENT à la direction de l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM).

Soucieux d'agir dans une véritable transparence, et alors que la nomination est traditionnellement à la seule discrétion du garde des Sceaux, Jean-Jacques URVOAS a souhaité adopter une nouvelle méthode de sélection des candidats au poste de directeur de l'ENM.

Créée en 1958 pour assurer la formation initiale et continue des magistrats de l'ordre judiciaire, l'Ecole Nationale de la Magistrature, a vu depuis ses missions se diversifier.

Pierre angulaire du service public de la justice, elle doit aujourd'hui relever de nouveaux défis liés à :

- l'augmentation significative, depuis 2012, du nombre de recrutements de magistrats de l'ordre judiciaire,
- la diversification des voies d'accès à la magistrature,
- l'élargissement de la formation aux membres des conseils de prud'hommes et des tribunaux de commerce.

Ces défis imposent de maintenir la qualité reconnue de la formation, d'adapter celle-ci à de nouveaux publics et de développer encore le rayonnement de l'école à l'international.

Dans le même temps, les exigences accrues de transparence, d'indépendance et d'impartialité de la justice, que le législateur vient récemment de renforcer, nécessitent d'approfondir la formation des magistrats et des personnes concourant à l'œuvre de justice, à la déontologie, à l'éthique et à la place du juge au sein de l'Etat et de la société.

Ces enjeux imposent de choisir un directeur ou une directrice à la hauteur de la place centrale qu'elle occupe dans le monde judiciaire, en tant que creuset de la formation des magistrats.

Après avoir diffusé le profil de poste à l'ensemble des magistrats, un appel à candidatures et une invitation des candidats à soumettre leur lettre de motivation, le garde des Sceaux a mis en place un comité consultatif de sélection. Composé de personnalités respectées du siège et du parquet, d'un directeur du ministère de la Justice, d'un universitaire et d'une personnalité ayant siégé dans des cours internationales, le comité était chargé de recevoir et d'auditionner les candidats déclarés et de faire ses propositions de nomination.

A l'issue de ce processus, le garde des Sceaux a retenu le nom d'Olivier LEURENT, président de chambre à la cour d'appel de Versailles.

Son projet vise en particulier à développer l'attractivité de l'Ecole, à approfondir la réflexion des auditeurs notamment sur l'éthique et la place du juge en France, diversifier l'offre de formation continue grâce aux partenariats. Il prévoit de développer des projets pédagogiques innovants et de promouvoir le rayonnement international de l'Ecole, s'inscrivent pleinement dans la réponse aux enjeux de la formation des magistrats.

Son parcours professionnel particulièrement riche, son expérience de l'activité juridictionnelle, ses compétences de très haut niveau, acquises après 26 années d'activité professionnelle, lui donnent toute légitimité pour exercer cette importante responsabilité.

Ce magistrat, dont le parcours professionnel s'est inscrit dans un lien constant avec l'ENM, saura s'appuyer sur son expérience en matière d'animation, de direction, d'administration, de gestion budgétaire, associée à un sens du travail en équipe.